

Ajout aux Conditions Générales de Prestations (CGP)

Article – Entretien du bien-être de l'animal

Les Chouchous d'Or propose une prestation d'entretien du bien-être de l'animal, réalisée dans le respect de son confort, de son bien-être et de sa sensibilité.

Cette prestation peut notamment comprendre le brossage, des soins d'hygiène courants ne relevant pas d'un acte vétérinaire, ainsi que l'utilisation d'une gamme de shampoings vétérinaires adaptée, afin de contribuer à la protection optimale de la peau et du pelage de votre animal.

Les produits utilisés sont sélectionnés avec soin et employés conformément aux recommandations de leur fabricant.

Cette prestation est exclusivement destinée à l'entretien et au bien-être de l'animal. Elle ne constitue ni un acte vétérinaire, ni un diagnostic, ni un traitement médical.